

CONSEILS COMPAGNON ALCOOLIQUE

Par Profil supprimé Postée le 05/02/2017 15:40

Bonjour,

J'ai un compagnon avec qui j'ai en ce moment des problèmes de couple. Nous sommes ensemble depuis 15 ans et n'avons pas d'enfants. Il m'a avoué il y a 2 mois avoir bu en cachette, de façon épisodique. Nous en avons discuté mais il refuse de se faire aider. Il considère que c'est quelque chose qu'il veut régler seul. Il s'était engagé à ne plus boire en cachette quotidiennement. Il n'y arrive évidemment pas. Je vous avais alors envoyé un message pour solliciter vos conseils. Depuis, comme il ne désire pas en reparler parce qu'il se sent coupable, j'évite d'aborder le sujet. Sauf que qu'il est difficile de me rendre compte qu'il profite de ce que j'ai le dos tourné pour aller boire quelques gorgées le soir, qu'il est incapable de s'arrêter et qu'il nie alors même qu'il sait que je n'ai pas de doutes.

J'ai pris un rdv dans un centre pour en discuter mais, comme il s sont surchargés, c'est dans un mois. Auparavant, j'aimerais de nouveau quelques conseils pour éviter autant que possible les impairs. Voici donc mes questions :

- est-il judicieux de ne pas en parler du tout comme il le souhaiterait car il dit que ces discussions l'épuisent ? Comme je constate qu'il boit tous les jours ou presque (même si la quantité dépasse rarement les 2 verres), est-ce que ne rien dire n'est pas une manière de l'accepter implicitement ? Quand je constate qu'il a bu, quelle est la meilleure conduite à tenir ?

- A quel point dois-je lui demander de consulter quelqu'un étant donné qu'il n'arrive pas à tenir ses engagements seuls comme il l'aimerait ?

- quel comportement avoir quand il nie l'évidence ? Faut-il lui dire que j'aie peur de ne plus avoir, petit à petit, confiance en ce qu'il me dit ?

J'essaye de me montrer le plus positive possible mais ce n'est pas évident quand en même temps, je lui en veux de me mentir et de me rendre soupçonneuse.

Je vais lui dire que j'ai pris un rdv pour moi dans un centre et qu'il est le bienvenu s'il souhaite m'accompagner. Mais je ne pense pas qu'il soit près à en faire la démarche;

Merci pour vos conseils et votre écoute.

Mise en ligne le 07/02/2017

Bonjour,

Vous nous sollicitez à nouveau par rapport à la consommation d'alcool de votre conjoint. Vous semblez toujours être en difficulté avec le positionnement à adopter face à cette situation.

Le fait d'avoir pris rendez-vous dans un centre de soins est très positif. Cela semble être la meilleure des solutions car vous y trouverez un espace de parole privilégié et du soutien.

Comme nous vous l'avons écrit lors d'une précédente réponse, l'espace questions/réponses n'est pas adapté pour un accompagnement. Votre rendez-vous étant dans un mois, nous vous recommandons de joindre par téléphone nos conseillers afin d'échanger de vive voix.

Vous pouvez contacter notre service au 0980980930, tous les jours de 8h à 2h.

Bien cordialement
